

péquistes. Il est donc facile pour les députés de l'opposition, qu'ils soient de l'opposition officielle ou de l'opposition néo-démocrate, d'avoir leur mot à dire vis-à-vis de leur propre parti politique, dans leurs propres provinces. De plus, je pense que, dans ce domaine, il est du devoir du gouvernement canadien de laisser chaque province fixer les paramètres. Où nous devons agir, c'est en mettant au service de cesdites provinces la grosse machine que constitue le gouvernement canadien. Cela représente notre travail. Ce n'est pas de forcer les gens de la Colombie-Britannique à accepter une solution, par exemple, qui aurait été «pondue» ailleurs au Canada, c'est d'amener ces gens-là, comme je l'ai fait pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, à venir dire ce qu'ils ont à dire ici, ensuite d'aller négocier avec leurs provinces, savoir comment développer un système intégré relativement à l'amélioration de nos forêts.

Il est important, et on le sait, de «pondre» des idées, d'ouvrir un nouveau ministère. Je n'ai rien contre. Cela donnerait un ministre de plus aux libéraux, peut-être pour encore 100 ans. On est toujours au pouvoir, semble-t-il, dans ce pays-là. Cela serait peut-être bon. Ce sont des facilités politiques et autres, mais, par contre, au niveau de l'efficacité, je crois beaucoup plus à une politique comme celle que nous avons actuellement en place.

Il existe peut-être un sujet qu'il serait important de toucher pendant qu'on y est. Comme on le sait, il y a eu énormément de gaspillage dans le domaine de la forêt, c'est-à-dire qu'au Canada, il aurait fallu, et certaines provinces ont pris les devants, faire beaucoup plus de recyclage. Trente pour cent de notre ressource forestière pourraient être épargnés rien qu'en recyclant du papier que nous utilisons. Jamais ou presque jamais nous n'entendons parler de cela. Il en est fait mention dans ce document-là aussi, monsieur le Président. Il s'agit d'un élément auquel nous avons touché également, étant donné que, de plus en plus, dans nos régions, on parle de recyclage, que de plus en plus, dans nos régions, des jeunes travaillent à ramasser du papier, à en faire la collecte pour remplir des moulins de pâtes à papier qui, eux, reproduisent un papier d'une excellente qualité par la suite. Le gouvernement canadien a encore, dans ce domaine, appris à poser des gestes.

Quelqu'un me demandait: Pourquoi des enveloppes jaunes? Parce qu'il est impossible de fabriquer des enveloppes blanches avec du papier recyclé. Il est facile pour un gouvernement de dire: Nous utilisons des enveloppes jaunes au lieu de blanches. C'est ce qui se passe. Quatre-vingt-dix pour cent du temps, le papier du gouvernement canadien est adressé dans des enveloppes jaunes pour aider l'industrie du recyclage. Ce sont des gestes comme celui-là que le gouvernement canadien a déjà posés, sans éclat, et qui devraient être également posés par d'autres. Il faudrait que les provinces suivent cet exemple. Il faudrait que les députés, ici, à la Chambre, soient conscients de cela. Notre problème relativement à l'environnement ressemble beaucoup au problème se rapportant à l'industrie forestière.

Je voyais, tout à l'heure, un député mettre les deux sujets en opposition. Il s'agit presque du même problème. Quand le soufre s'échappe de nos cheminées lorsqu'on brûle du bois, c'est parce que nous ne le récupérons pas, c'est le soufre qui, en passant, sort par la cheminée. La même chose s'applique à notre industrie forestière. Si cela nous coûte si cher en bois, c'est qu'une fois que nous avons utilisé la fibre, nous la jetons.

Les subsides

Monsieur le Président, pour terminer mes remarques, je dirai que l'industrie du bois, chez moi, dans la circonscription de Lac-Saint-Jean, est importante. Il y a neuf scieries. Comme député, je me suis permis d'amener ici ce qu'il fallait pour aider mes gens à développer cette industrie; et je demande à mes collègues d'en faire autant, d'aller au-delà des discours, d'aider le gouvernement à définir de bonnes politiques en y mettant du cœur et en travaillant avec les gens de nos circonscriptions.

[Traduction]

M. John A. MacDougall (Timiskaming): Monsieur le Président, à titre de député représentant le nord de l'Ontario au Parlement, je suis conscient de l'importance vitale de l'industrie forestière canadienne pour l'économie des villes et des villages de ma circonscription de Timiskaming. Un Canadien sur dix travaille directement ou indirectement dans l'industrie forestière, qui est donc très importante pour ma circonscription.

Je voudrais d'abord décrire brièvement à quel point cette industrie est directement présente dans la circonscription de Timiskaming. Les bûcherons, conducteurs de camions et de machines diverses, réparateurs de scies, propriétaires de scieries et d'usines de panneaux de copeaux travaillent tous directement dans l'industrie forestière. Je pourrais aller plus loin et ajouter les écoles, les hôpitaux et les services municipaux du nord de l'Ontario, qui sont liés de près ou de loin à cette industrie. Le gouvernement fédéral estime que 70 p. 100 de la main-d'œuvre du secteur manufacturier du nord de l'Ontario travaille directement ou indirectement dans des secteurs liés à l'industrie forestière.

Je ne veux pas encombrer la Chambre de force chiffres. Toutefois, le député de Prince George-Peace River (M. Oberle) a signalé hier, de même que dans son excellent rapport "The Green Ghetto", que notre secteur forestier éprouve de sérieuses difficultés sur la scène internationale. Les pays qui de tout temps nous font concurrence, les États-Unis, la Finlande, la Suède et la Norvège, s'efforcent maintenant d'accroître leurs exportations de pâtes et de papiers. De plus, d'autres pays sont entrés dans la course, le Brésil, le Chili, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud, entre autres, menaçant sérieusement le secteur forestier du Canada. Les producteurs de ces pays se révèlent de dangereux adversaires sur les marchés internationaux, car leur main-d'œuvre est à bas prix et ils reçoivent d'importantes subventions gouvernementales.

L'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers affirmait récemment dans un rapport:

La concurrence demeurera serrée et les producteurs dont les coûts de production sont les plus bas, peu importe le pays, en sortiront gagnants.

Le très honorable John Diefenbaker reconnaissait l'importance du secteur forestier au Canada en 1960, en créant, avec l'accord unanime de ses députés, le nouveau ministère des Forêts. M. Diefenbaker avait déjà, en 1960, compris l'importance de l'industrie du bois et des domaines connexes. Aujourd'hui, notre parti prône encore l'établissement d'un ministère de la Forêt.

Je représente une circonscription où un autre secteur d'exploitation de ressources naturelles joue un rôle de premier plan: le secteur minier. Comme le secteur forestier, le secteur minier donne du travail à plusieurs centaines de personnes,